

## Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1428C0024

Dossier AAUC/CTC N°: 14007

<b>Maître d'ouvrage - raison sociale</b>	<b>Société Hôtelière de Pinarello</b>		
Adresse	Pinarello - 20 144 Sainte Lucie de Porto Vecchio		
CODE NAF	551A		
SIRET	4692048400014		
Responsable Légal	M. CARLI Jean-Jacques		
<b>Opération</b>	Installation d'un système de production d'eau chaude solaire pour les piscines de la résidence hôtelière		
<b>Lieu de réalisation</b>	SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO		
<b>Date prévisionnelle de réalisation</b>	juin-14		
<b>CPER 2014-2020</b>	ProDEME (ADEME/CTC)		
<b>Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER</b>	non		
<b>Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle</b>	non		
<b>Instructeurs :</b>			
ADEME :	LEGRAND Christophe	AAUC/CTC :	MARIANI Christian
<b>Gestionnaires :</b>			
ADEME :	BIANCARDINI Vanina	AAUC/CTC :	

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	07/01/2014	Date de la demande	07/01/2014
Date de réception	20/01/2014	Date de réception de la demande	09/01/2014
Date d'accusé de réception	05/02/2014	Date AR du dossier complet	24/03/2014

<b>Date du Comité de Gestion</b>	
----------------------------------	--

## MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

## CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

## MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

<b>ADEME</b>	Avis favorable. Cette opération répond aux objectifs du PRODEME (fiche 3 : Solaire thermique). Ce projet participera à la politique de développement des énergies renouvelables et permettra d'éviter l'émission un peu plus de 20 tonnes équivalent CO2 chaque année dans l'atmosphère.
<b>CTC / AAUC</b>	Avis favorable, cet investissement permettra de substituer de l'énergie électrique par de l'énergie solaire. A ce titre il participe aussi bien aux objectifs du SRCAE que de la convention PRODEME.

# ANNEXE 1 - TECHNIQUE

Décision N°1428C0024

Dossier PRODEME N°14007

<b>Contexte :</b>	Le gérant de la résidence hôtelière de Pinarello souhaite mettre en place des capteurs solaires thermiques afin de participer au chauffage de 5 piscines, en substitution de l'actuel chauffage électrique.
-------------------	---

<b>Lieu de réalisation :</b>	SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO (Corse du Sud)
------------------------------	--

<b>Description technique de l'opération :</b>	<p>Fourniture et pose d'un système de production d'eau chaude sanitaire solaire pour le chauffage de 5 piscines. La surface de capteurs solaires prévue par piscine est de 17,80 m<sup>2</sup>, couplés à l'actuelle production au électrique (par Pompe à chaleur), soit une surface totale de 89 m<sup>2</sup>.</p> <p>Energie substituée : 27 000 kWh pour 89 m<sup>2</sup> de capteurs installés</p>
---	--

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	MDE : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO2/an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
		27 000	SO	20,65	-
<b>Hypothèses</b>	<i>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO2, 0,243 tpe, 0,232 tep</i> <i>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO2, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</i> <i>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO2,0,086 tep</i> <i>teqCO2 : tonne équivalent CO2; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</i>				

<b>Contenu du rapport final</b>	<p>Rapport d'exécution Photo de l'installation Fiche technique de l'installation Factures acquittées et justificatifs de paiement</p> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER

AAUC/CTC :

AAUC/CTC :

AAUC / CTC

**CTC / AAUC**

## ANNEXE 2 - Annexe Economique

Décision N°1428C0024  
Dossier PRODEME N°14007

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en oeuvre entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME dans le cadre du Programme de Développement des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie 2014 (PRODEME). Le rattachement sera précisé ultérieurement par simple courrier de l'ADEME.

Dossier AAUC/CTC N°:

### 1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)
<b>Postes</b>		
89 m <sup>2</sup> de capteurs solaires Polytub M	14 750,00	14 750,00
Pose et raccordement	6 650,00	6 650,00
Remise	-3 218,18	-3 218,18
<b>TOTAL</b>	<b>18 181,82</b>	<b>18 181,82</b>

### 2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Dossier instruit par l'AAUC dans le  
Le bénéficiaire est assujéti à la TVA.

#### 2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) AAUC/CTC :

Cette opération relève du secteur concurrentiel. Le coût admissible pour le calcul de l'aide correspond au surinvestissement de l'installation solaire par rapport à un investissement de référence, en l'occurrence un réchauffeur électrique de 4,5 kW.

L'aide s'inscrit dans le régime cadre exempté X63/2008, relatif aux aides pour la protection de l'environnement.

▶ Dépenses éligibles à justifier :		18 181,82 €
▶ Investissement de référence (ballons électriques) :	-	3 276,82 €
Soit un montant de :	=	14 905,00 €

--▶ Par conséquent, le coût admissible est de : **14 905,00 €**

#### 2.2 - Détermination du montant de l'aide

Modalités de calcul	Total des coûts admissibles	14 905,00 €
	Taux de subvention ADEME	65,00%
	Aide ADEME	9 688,25 €

### 3 - Plan de financement prévisionnel

#### • Sur le coût total :

ADEME	9 688,25 €	53,29%
Bénéficiaire	8 493,57 €	46,71%
TOTAL	18 181,82 €	100,00%

#### CTC / AAUC

ADEME	9 688,25 €	65,00%
Bénéficiaire	5 216,75 €	35,00%
TOTAL	14 905,00 €	100,00%